

Pesticides dans l'eau de Saint Maurice-sur-Eygues

En mai 2015, lors d'une réunion de la commission départementale des risques sanitaires et technologiques (CODERST), la commune de Saint-Maurice-sur-Eygues a été contrainte de demander une dérogation pour distribuer à la population une eau supérieure à la norme pesticide.

On croit rêver quand on prend connaissance des conséquences des pesticides sur la santé. Ils sont en cause dans la recrudescence de cancers, de maladies de Parkinson ou d'Alzheimer... Leur impact sur le plan neurologique est avéré. Ces produits en « cide » (fonction de tuer les êtres vivants) touchent particulièrement les fœtus puis les enfants : précocité de la puberté chez les petites filles, anomalies sur les organes sexuels des petits garçons, risques accrus de leucémies infantiles, cancer du cerveau, déficit de l'attention, hyperactivité voire autisme.

Comment une telle dérogation peut-elle être proposée, voire acceptée ? Monsieur le Maire aurait déclaré boire cette eau depuis de nombreuses années et s'en porter très bien... Pense-t-il à tous ceux, petits et grands qui n'auront pas sa chance ?

A St-Maurice-sur-Eygues, d'après l'Agence Régionale de Santé, l'eau du robinet contient des molécules issues de plusieurs herbicides aujourd'hui interdits mais qui ont été utilisés pour le traitement des vignobles en amont. Leurs concentrations dépassent désormais d'une façon permanente les valeurs maximales autorisées en distribution par le Code de la Santé Publique.

Pour retrouver une eau conforme, la commune ne trouve pas d'autres captages. Elle propose d'essayer de diluer son eau avec celle issue d'un autre réseau de distribution voisin, RAO (Rhône Aygues Ouveze)... C'est oublier trop vite que l'eau va devenir très rare en Drôme Provençale : l'Agence de l'Eau rappelle que la préfecture de la Drôme a pris déjà 7 arrêtés sécheresse depuis l'année 2000, et affirme qu'il faut réduire rapidement de 40% les prélèvements sur le bassin versant de l'Eygues. Le syndicat RAO est en alerte : assis sur des ressources déficitaires (Aygues et Ouvèze) ou vulnérables (Rhône), il cherche à économiser l'eau et recherche des ressources de substitution...

Une large partie des pesticides épandus passe par l'air, principal vecteur de dissémination des produits phytosanitaires. La concentration de ces produits relevée dans l'eau potable de St-Maurice-sur-Eygues sous-entend donc aussi une concentration locale ponctuelle très importante dans l'air de cette commune, particulièrement en période de traitement. Prévoit-on aussi une conduite pour permettre aux habitants de respirer un air « acceptable » ?

Désormais les pesticides sont partout : dans l'air, dans l'eau et évidemment dans le vin dont la production aura justifié tous ces risques.

Cette histoire révèle toute la crise qui frappe la Drôme provençale et tout le département. La FRAPNA Drôme demande au Préfet et à tous les élus d'avoir le courage de mettre en place un vrai plan d'urgence interdisant l'utilisation des pesticides pour la préservation de l'eau et de l'air. L'association est à la disposition de tous les drômois qui n'espèrent pas seulement survivre, mais exigent, pour eux et pour leurs enfants, le droit de vivre en bonne santé.

Pour en savoir plus, consultez le site de l'association et **lisez le dossier des épines drômoises numéro 182**, la revue de Frapna Drôme Nature Environnement.

Si vous souhaitez agir collectivement, prenez contact avec notre association :

Frapna Drôme Nature Environnement
38 avenue de Verdun
26000 VALENCE

T. : 04 75 81 12 44 ou 06 82 57 21 27

Courriel : frapna-drome@frapna.org Site : <http://www.frapna-drome.org/>

